

# DEVENEZ UN PIONNIER DU CAMPAGNE DE FINANCEMENT



## 1 JE DEVIENS MEMBRE « PIONNIER » DU VILLAGE D'ANTAN FRANCO-ONTARIEN :

(COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE.)

- Je désire devenir un « PIONNIER individuel » du Village d'antan franco-ontarien en faisant un don de 1 000 \$.
- Nous désirons devenir des « PIONNIERS couple » du Village d'antan franco-ontarien en faisant un don de 1 500 \$.
- Nous désirons devenir des « PIONNIERS famille » du Village d'antan franco-ontarien en faisant un don de 1 500 \$.

PUBLICATION DES NOMS DES DONATEURS : Afin de les remercier, le Village d'antan franco-ontarien se réserve le droit de publier et d'annoncer le nom de ses membres « PIONNIER » sur son site Web et sur différents outils de communications. Si vous préférez que votre nom ne soit pas rendu public, veuillez cocher la case ci-dessous.

- Je préfère que mon nom ne soit pas publié ou annoncé par le Village d'antan franco-ontarien.

## 2 MES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : (PRIÈRE DE COMPLÉTER TOUS LES CHAMPS CI-DESSOUS.)

Nom :

Nom du conjoint (seulement pour les dons de couple) : \_\_\_\_\_

Nom de la famille tel qu'il devrait apparaître  
(ex. Famille Robert et Line Lalonde) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (     ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Le Village d'antan franco-ontarien s'engage à respecter la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée et de renseignements personnels et ne partage aucune information personnelle à de tierces parties. Toute publication ou utilisation d'une partie de ces informations doit faire l'objet d'une autorisation par la personne concernée.

## 3 MES OPTIONS DE VERSEMENT : (COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE.)

### MEMBRE « PIONNIER INDIVIDUEL »

#### OPTION 1

- Versement unique de 1 000 \$

#### OPTION 2

- Deux (2) versements annuels de 500 \$  
(Premier versement à la date de la promesse de don et versements sur une carte de crédit ou par chèque à la prochaine date d'anniversaire de la promesse de don)

#### OPTION 3

- Versements mensuels de 50 \$  
(Vingt (20) retraits sur une carte de crédit le 15 de chaque mois à partir de la date de la promesse de don)

### MEMBRES « PIONNIERS COUPLE » ET « PIONNIERS FAMILLE »

#### OPTION 1

- Versement unique de 1 500 \$

#### OPTION 2

- Trois (3) versements annuels de 500 \$  
(Premier versement à la date de la promesse de don et deux autres versements sur une carte de crédit ou par chèque aux deux prochaines dates d'anniversaire de la promesse de don)

#### OPTION 3

- Versements mensuels de 50 \$  
(Trente (30) retraits sur une carte de crédit le 15 de chaque mois à partir de la date de la promesse de don)

REÇUS AUX FINS D'IMPÔTS : Le Village d'antan franco-ontarien émettra des reçus aux fins d'impôts à la fin de chaque année calendrier pour le montant total des versements reçus pendant la même année, et ce, jusqu'à l'échéance de la période de promesse de don. Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 85720 9159 RR0001

4

### JE DÉSIRE QUE MON DON SOIT DIRIGÉ VERS :

(COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE.)

- La création du village dans son ensemble
- Le pavillon principal avec désignation environnementale LEED
- L'école
- Les installations pour activités communautaires et familiales
- L'hôtel
- Les ateliers d'artisans (forgeron, boulanger, cordonnier, fromagerie, etc.)
- Le magasin général
- La chapelle
- La ferme et ses bâtiments
- Les maisons de pionniers (notaire, bedeau, entrepreneur de pompes funèbres, etc.)

\* Le Parc Richelieu \* salle Optimistes

REÇUS AUX FINS D'IMPÔTS : Le Village d'antan franco-ontarien versera 75% des dons dirigés dans un fonds de réserve correspondant à votre choix ci-dessus et qui sera utilisé pour assurer la mise en oeuvre de toutes les étapes nécessaires à la restauration, à la construction et au développement de l'exposition (artefacts, etc.). L'autre 25% des dons dirigés sera utilisé afin d'appuyer la phase d'implantation du Village d'antan franco-ontarien dans son ensemble. Les dons pour « La création du village dans son ensemble » seront utilisés pour appuyer toutes les composantes du village.

5

### MES MODALITÉS DE PAIEMENT :

(COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE.)

- CHÈQUE CI-JOINT LIBELLÉ À L'ORDRE DU « VILLAGE D'ANTAN FRANCO-ONTARIEN »**

*Chèque accepté exclusivement pour les dons uniques en un seul versement.*

- CARTE DE CRÉDIT**

Nom du détenteur :

\_\_\_\_\_

Numéro de carte de crédit :

\_\_\_\_\_

Date d'expiration :

\_\_\_\_\_

Code de sécurité :

\_\_\_\_\_

- Pour les membres des clubs Richelieu seulement
- Pour les clubs Optimistes ou les membres des clubs Optimistes

6

### SIGNATURE DU MEMBRE « PIONNIER »

Signature :

\_\_\_\_\_

Date :

\_\_\_\_\_

Signature du conjoint / de la conjointe :

*(Pour membres « Pionniers couple » et « Pionniers famille » seulement)*

\_\_\_\_\_

Date :

\_\_\_\_\_

Merci de faire suivre le présent formulaire dûment rempli :

#### PAR LA POSTE :

Village d'antan franco-ontarien  
Case postale 166  
St-Albert (Ontario) K0A 3C0

PAR COURRIEL : [presidence@vafo.ca](mailto:presidence@vafo.ca)

PAR TÉLÉCOPIEUR : 613.446.0496